



Mauron Pierre, Piller Benoît, Dafflon Hubert, Collomb Eric, Wüthrich Peter, Dorthe Sébastien, Peiry Stéphane, Kolly Nicolas, Rey Benoît, Marmier Bruno

Mandat interpartis avec procédure d'urgence (art. 174 ss LGC) : Elections du 10 novembre 2019

Cosignataires : 4

Réception au SGC : 20.11.19

Transmission au CE : *21.11.19

Dépôt

NE PLUS JAMAIS REVIVRE UN DIMANCHE D'ÉLECTIONS COMME LE 10 NOVEMBRE 2019 !

Tous les partis politiques de ce canton, représentés au Grand Conseil, ainsi que toute la population fribourgeoise, se gênent encore aujourd'hui d'avoir été, le dimanche 10 novembre 2019, la risée de tout un pays alors qu'il suffisait de dépouiller et de donner les résultats concernant l'élection au scrutin majoritaire de trois personnes au Conseil des Etats.

Il est tout à fait envisageable qu'un problème informatique se produise. Par contre, il est absolument inadmissible qu'il n'y ait aucun plan B, aucune alternative, ni aucune procédure à suivre dans un tel cas.

Non seulement les citoyens et les partis politiques sont perdants, mais toute la crédibilité de nos institutions et la confiance que nous leur portons s'en retrouvent ébranlées.

La volonté de la population doit s'exprimer clairement dans les urnes et les résultats corrects doivent être immédiatement vérifiés et donnés. De plus, qu'ont dû vivre ces trois candidats durant ce dimanche, qui, au lieu d'une fête, s'est transformé en un tsunami institutionnel.

Nous exigeons dès lors que la lumière soit faite sur tous les éléments de ce dimanche, non pas seulement sur les problèmes informatiques rencontrés. Concernant ces derniers, nous demandons qu'un audit externe soit réalisé pour déterminer la performance du logiciel utilisé.

A ce sujet, par ce mandat, nous exigeons du Conseil d'Etat des explications immédiates aux questions ci-dessous, ainsi que l'établissement d'une feuille de route nous indiquant clairement quel sera le comportement de la Chancellerie et du Conseil d'Etat en cas de nouveau problème ou souci informatique. De plus, au vu de la gabegie totale constatée ce week-end-là, nous exigeons que ce dossier soit traité en toute priorité.

Nous sollicitons donc par mandat :

- > la description précise de ce qui s'est passé et la liste des directives données par la Chancellerie et le Conseil d'Etat aux personnes responsables en cas de bug informatique ou autre souci technique. A l'avenir, nous demandons qu'un plan B soit instauré, avec confirmation et transmission des résultats par téléphone de chaque commune et tableur au niveau cantonal;
- > des explications claires concernant le pourquoi de l'ignorance, par les Communes elles-mêmes, des résultats obtenus par les candidats dans leurs propres locaux de vote;
- > de savoir pourquoi aucune cérémonie protocolaire n'a été prévue, réunissant les élus et les non-élus dans une telle élection, ainsi que les membres du Conseil d'Etat et la Chancellerie, pour qu'il puisse y avoir ces moments institutionnels importants, à savoir des poignées de mains, des passations de pouvoir, des reconnaissances institutionnelles de la victoire des uns et de la

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat.

défaite des autres, comme cela se passe dans toute bonne démocratie lors d'une élection, en présence des autorités. A l'avenir, nous demandons que la Chancellerie annonce officiellement les résultats ;

- > de savoir pourquoi, en plus de ces problèmes techniques très mal gérés, la communication a été si désastreuse ;
- > de savoir pourquoi, durant cette journée électorale prévue depuis des mois, diverses boissons et nourriture n'ont pas été mise à la disposition des personnes réunies à Miséricorde durant plus de 9 heures (12 h 00 à 21 h 15 sic !), ni même des places assises ou des boissons alcoolisées (bières, vin blanc et vin rouge de l'Etat de Fribourg) - il s'agissait pourtant de fêter des élections. Il conviendra aussi d'expliquer pourquoi aucune explication quant à la mauvaise communication n'est survenue.

Vote électronique

Nous demandons également au gouvernement et à la Chancellerie de nous donner des explications claires au sujet du vote électronique, puisque la plupart des Suisses de l'étranger fribourgeois n'ont pas pu participer à ce scrutin, contrairement à bon nombre d'autres cantons suisses. Il n'est pas admissible, dans le canton de Fribourg qui se targue de mettre à son programme de législature le 4.0, d'être incapable, au moins pour les Suisses de l'étranger, de fournir le matériel informatique nécessaire pour que ces derniers puissent voter. Le résultat en est clairement faussé, puisque les Suisses de l'étranger ont pu voter en nombre au 1^{er} tour du Conseil des Etats, mais ont été dans l'impossibilité de le faire au 2^e tour, compte tenu des délais. Nous mandats ainsi le Conseil d'Etat pour qu'il mette immédiatement en place ce vote électronique et qu'il nous dise combien d'argent a été investi à perte jusqu'à maintenant dans ce projet qui ne fonctionne toujours pas.

Connaissance par les communes

Nous demandons également que le Conseil d'Etat et la Chancellerie prennent des mesures claires pour que tous les bureaux de vote des Communes puissent connaître le nombre de suffrages attribués à chacun des candidats avant de transmettre leurs résultats à la Chancellerie. La confiance aveugle dans les outils informatiques a montré ses limites et il est absolument impensable que les Communes elles-mêmes n'aient pas connaissance des résultats qu'elles communiquent à la Chancellerie lors d'un tel scrutin. Nous mandats dès lors le Conseil d'Etat pour qu'il prenne les mesures afin que les Communes puissent bénéficier de ces informations immédiatement à l'issue du scrutin dès les prochaines élections.

Responsabilités

Nous demandons au Conseil d'Etat et à la Chancellerie que les responsabilités soient attribuées, que des explications claires soient données sur tous les manquements constatés et que les responsabilités soient assumées. Nous mandats également le Conseil d'Etat pour qu'il présente au Grand Conseil une feuille de route claire pour toute prochaine élection cantonale, non seulement sur la manière de procéder en cas de bon fonctionnement informatique, mais également en cas de problèmes informatiques ou tout autre problème technique. Nous mandats également le Conseil d'Etat pour que le Grand Conseil soit informé rapidement de toutes les mesures prises afin de régler tous les problèmes rencontrés ce dimanche 10 novembre 2019.

Urgence

Compte tenu des réponses et des mesures immédiates qui sont requises, le mandat est assorti de la procédure d'urgence, de manière à être traité sans délai.

Tous les groupes parlementaires dans leur ordre d'importance en nombre de députés, et ordre alphabétique pour PLR/UDC (2 signataires par groupe pour avoir 10 personnes)

PS - PDC - PLR - UDC - VCG